



COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 12 FEVRIER 2020 A 20H00

Présents : LEMOINE Christian, FOUSSAT Philippe, ALLANIC Amandine, adjoints au Maire, DESTREM Philippe, DIMON Nadine, CAILLENS Mathieu, BERTRAN Michel, SAISSI-HASSANI Roxane

Secrétaire : DIMON Nadine

Absente excusée : McLAREN-THOMSON Julia

Sous la présidence de Bernard CAILLENS, Maire

- 1- Le Conseil Municipal décide d'établir un bail commercial dérogatoire de 12 mois à compter du 1er avril 2020 pour la reprise du restaurant communal à Monsieur François GARCIA et Madame Lucile FLOQUET.
- 2- Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la modification du tableau des effectifs des emplois permanents.
- 3- Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées du 05/12/2019.
- 4- Questions diverses :
 - Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la mise en place d'ateliers numériques et de guichets individuels par l'ASSAD FENOUILLEDES.
 - Christian LEMOINE a fait un compte rendu de la réunion du PNR du 3 février dernier. Une réunion est prévue le 28 février pour établir les statuts définitifs du PNR.

Le Maire



Bernard CAILLENS



COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 10 MARS 2020 A 20H00

Présents : LEMOINE Christian, FOUSSAT Philippe, ALLANIC Amandine, adjoints au Maire, DESTREM Philippe, DIMON Nadine, CAILLENS Mathieu, BERTRAN Michel, McLAREN-THOMSON Julia

Secrétaire : DIMON Nadine

Absente excusée : SAISSI-HASSANI Roxane

Sous la présidence de Bernard CAILLENS, Maire

- 1- Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les Comptes de Gestion et Administratif 2019 du Budget Principal.
- 2- Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les Comptes de Gestion et Administratif 2019 du Budget Eau-Assainissement.
- 3- Le Conseil Municipal décide de reporter le vote du projet de Charte du Parc Naturel Régional Corbières-Fenouillèdes.
- 4- Questions diverses :
 - Mise en place du bureau de vote pour les élections municipales.



Le Maire

Bernard CAILLENS

**COMPTE-RENDU
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU SAMEDI 23 MAI 2020 A 11H00**

Présents : ALLANIC Christian, BADIA Jean-Louis, CHRISTIAENS Thierry, DELAIRE Arielle, DELAIRE Philippe, DESTREM Philippe, FOUSSAT Philippe, GUILBET Frédéric, GUILBERT Lise, LEMOINE Christian, SAISSI HASSANI Roxane

Secrétaire : SAISSI HASSANI Roxane

Ouverture de la séance sous la présidence de Bernard CAILLENS, Maire sortant.

- 1- Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la décision de tenir la réunion à huis clos compte tenu des directives gouvernementales sur les mesures prises pour endiguer la propagation du COVID19.
- 2- Monsieur Bernard CAILLENS, Maire sortant, procède à l'appel des conseillers. Le Conseil Municipal étant au complet, Monsieur Bernard CAILLENS déclare les nouveaux conseillers municipaux installés dans leurs fonctions. Il cède la présidence à Monsieur Jean-Louis BADIA, doyen d'âge de la nouvelle assemblée.

Sous la présidence de Jean-Louis BADIA, doyen d'âge de la nouvelle assemblée.

- 1- Il est procédé à la désignation de la secrétaire de séance. Madame Roxane SAISSI HASSANI accepte cette fonction.
- 2- Monsieur Philippe FOUSSAT et Monsieur Thierry CHRISTIAENS sont désignés en tant qu'assesseurs.
- 3- Monsieur Jean-Louis BADIA demande à l'assemblée s'il y a des candidats à la fonction de Maire. Monsieur Christian LEMOINE propose sa candidature. Il est procédé au dépouillement des bulletins de vote déposés dans l'urne par chaque conseiller municipal.

Monsieur Christian LEMOINE est proclamé Maire à l'unanimité.

Sous la présidence de Christian LEMOINE, Maire.

- 1- Le Conseil Municipal décide par 10 voix POUR et 1 ABSTENTION la création de trois postes d'adjoints au Maire.
- 2- Monsieur Christian LEMOINE, demande à l'assemblée s'il y a des candidats à la fonction de 1^{er} adjoint. Monsieur Philippe DESTREM et Monsieur Frédéric GUILBERT proposent leurs candidatures. Il est procédé au dépouillement des bulletins de vote déposés dans l'urne par chaque conseiller municipal.

Monsieur Philippe DESTREM 8 voix

Monsieur Frédéric GUILBERT 3 voix

Monsieur Philippe DESTREM est proclamé 1^{er} adjoint à la majorité.

3- Monsieur Christian LEMOINE, demande à l'assemblée s'il y a des candidats à la fonction de 2ème adjoint. Monsieur Philippe DELAIRE propose sa candidature. Il est procédé au dépouillement des bulletins de vote déposés dans l'urne par chaque conseiller municipal.

Monsieur Philippe DELAIRE 10 voix + 1 bulletin blanc

Monsieur Philippe DELAIRE est proclamé 2ème adjoint à la majorité.

4- Monsieur Christian LEMOINE, demande à l'assemblée s'il y a des candidats à la fonction de 3ème adjoint. Monsieur Philippe FOUSSAT propose sa candidature. Il est procédé au dépouillement des bulletins de vote déposés dans l'urne par chaque conseiller municipal.

Monsieur Philippe FOUSSAT 10 voix + 1 bulletin blanc

Monsieur Philippe FOUSSAT est proclamé 3ème adjoint à la majorité.

5- Monsieur Christian LEMOINE donne lecture de la « charte de l'élu local ». Il est distribué à chaque membre du Conseil Municipal un exemplaire de cette charte.

6- A la fin de la séance, il est procédé à la signature des PV d'élection du Maire et des Adjoints, de la feuille de proclamation, du tableau du Conseil Municipal et de la liste des Conseillers Communautaires.



Le Maire

Christian LEMOINE



COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 3 JUIN 2020 A 18H00

Présents : DESTREM Philippe, DELAIRE Philippe, FOUSSAT Philippe, adjoints au Maire, BADIA Jean-Louis, DELAIRE Arielle, ALLANIC Christian, SAISSI HASSANI Roxane, CHRISTIAENS Thierry
Secrétaire : DABIA Jean-Louis

Sous la présidence de Christian LEMOINE, Maire.

1. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la décision de tenir la réunion à huis clos compte tenu des directives gouvernementales sur les mesures prises pour endiguer la propagation du COVID19.
2. Après lecture par le président des différentes délégations au Maire, le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'ensemble des délégations au Maire proposées.
3. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'application du taux en vigueur dans les communes de moins de 500 habitants pour l'indemnité de fonctions de Monsieur le Maire.
4. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'application du taux en vigueur dans les communes de moins de 500 habitants pour l'indemnité de fonctions des trois adjoints au Maire.
5. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité que chaque année, les élus pourront faire valoir leurs droits à la formation en fonction des crédits alloués dans le budget.
6. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de créer six commissions dont deux seront divisées en sous commissions. La composition de chaque commission est arrêtée comme suit :

<u>COMMISSION AIDE SOCIALE :</u>	<ul style="list-style-type: none">● LEMOINE Christian● SAISSI ASSANI Roxane● DELAIRE Arielle● FOUSSAT Philippe
<u>COMMISSION ENFANCE JEUNESSE CULTURE VIE ASSOCIATIVE</u>	<ul style="list-style-type: none">● LEMOINE Christian● SAISSI ASSANI Roxane● DESTREM Philippe● CHRISTIAENS Thierry
<u>COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</u>	<ul style="list-style-type: none">● <u>AGRICULTURE</u><ul style="list-style-type: none">● LEMOINE Christian● FOUSSAT Philippe● BADIA Jean-Louis● DELAIRE Philippe

	<ul style="list-style-type: none"> • <u>COMMERCE ET ARTISANAT</u> <ul style="list-style-type: none"> • LEMOINE Christian • DELAIRE Philippe • CHRISTIAENS Thierry • ALLANIC Christian • <u>TOURISME ENVIRONNEMENT</u> <ul style="list-style-type: none"> • LEMOINE Christian • DESTREM Philippe • SAISSI ASSANI Roxane • ALLANIC Christian
<u>GENERALE- FINANCES</u>	<ul style="list-style-type: none"> • LEMOINE Christian • DESTREM Philippe • DELAIRE Philippe • FOUSSAT Philippe
<u>COMMISSION VOIRIE URBANISME SECURITE</u>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>CHEMINS RURAUX</u> <ul style="list-style-type: none"> • LEMOINE Christian • FOUSSAT Philippe • BADIA Jean-Louis • DESTREM Philippe • <u>COMMERCE ET ARTISANAT</u> <ul style="list-style-type: none"> • LEMOINE Christian • DELAIRE Philippe • DELAIRE Arielle • FOUSSAT Philippe
<u>COMMISSION COMMUNICATION FETES ET CEREMONIES</u>	<ul style="list-style-type: none"> • LEMOINE Christian • ALLANIC Christian • DESTREM Philippe • DELAIRE Arielle

7. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la désignation de Messieurs LEMOINE Christian, DESTREM Philippe, DELAIRE Philippe et FOUSSAT Philippe comme membres titulaires et de Madame DELAIRE Arielle, et Messieurs ALLANIC Christian et BADIA Jean-Louis comme membres suppléants à la commission d'appel d'offres des marchés publics et de délégation de services publics.
8. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la désignation des délégués suivants au SIVOM DU RIVESALTAIS ET DE L'AGLY

TITULAIRES	SUPPLEANTS
LEMOINE Christian	BADIA Jean Louis
FOUSSAT Philippe	CHRISTIAENS Thierry
DELAIRE Philippe	DESTREM Philippe
ALLANIC Christian	DELAIRE Arielle



9. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la désignation des délégués suivants au SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA TELEVISION (SITV)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
DESTREM Philippe	BADIA Jean Louis

10. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la désignation des délégués suivants au SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES et D'ELECTRICITE DES PYRENEES ORIENTALES (SYDEEL66)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
LEMOINE Christian	FOUSSAT Philippe

11. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la désignation des délégués suivants au SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA PROMOTION DES LANGUES OCCITANE ET CATALANE (SIOCCAT)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
FOUSSAT Philippe	DESTREM Philippe

12. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la désignation des délégués suivants au PAYS VALLEE DE L'AGLY

TITULAIRES	SUPPLEANTS
LEMOINE Christian	DELAIRE Arielle

13. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la désignation des délégués suivants à l'Association des Communes Forestières

TITULAIRES	SUPPLEANTS
BADIA Jean-Louis	FOUSSAT Philippe

14. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la désignation des délégués suivants au SYNDICAT MIXTE DE PREFIGURATION DU PARC NATIONAL REGIONAL CORBIERES-FENOUILLEDES

TITULAIRES	SUPPLEANTS
DESTREM Philippe	ALLANIC Christian



15. Monsieur le Maire informe l'assemblée que suite à la crise sanitaire, il convient d'apporter un soutien aux commerces de la commune, Monsieur le Maire propose de geler les loyers des mois d'avril, mai, juin pour le Camping du Lac et le Café Carton.
16. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'impositions de la Taxe Foncière Bâtie et non Bâtie.
17. Questions diverses :

Le Conseil Municipal évoque les conditions d'ouverture de l'Auberge face à la crise sanitaire et décide de rencontrer les repreneurs.



Le Maire

Christian LEMOINE



COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 23 JUIN 2020 A 20H00

Présents : DESTREM Philippe, DELAIRE Philippe, FOUSSAT Philippe, adjoints au Maire, BADIA Jean-Louis, DELAIRE Arielle, ALLANIC Christian, SAISSI HASSANI Roxane, CHRISTIAENS Thierry
Secrétaire : SAISSI HASSANI Roxane

Sous la présidence de Christian LEMOINE, Maire.

1. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la désignation des délégués suivants à l'ASSOCIATION DE DEVELOPPEMENT DES ABORDS DU BARRAGE DE L'AGLY

TITULAIRES	SUPPLEANTS
LEMOINE Christian	BADIA Jean Louis
ALLANIC Christian	CHRISTIAENS Thierry
DESTREM Philippe	FOUSSAT Philippe

2. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer le taux des ratios d'avancement de grade à 100% pour tous les grades de la commune.
3. Le Conseil Municipal décide d'accorder pour l'année 2020 aux associations qui en font la demande les subventions suivantes :
 - Ecole 300.00€
 - ACCA 200.00€
 - Amicale des Sapeurs d'Ille sur Têt 300.00€
 - AAPPMA 100.00€
 - Association Solidarité Fenouillèdes 50.00€
 - Arpèges en Fenouillèdes 300.00€
4. Compte tenu de l'impact financier que la crise du COVID 19 a pu avoir sur la trésorerie du Café Carton, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter la redevance d'exploitation annuelle de l'espace public Place de la Mairie et de maintenir le prix de 5,00€ le m², soit une redevance de 50.00€ sur 10m² occupés.
5. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adhérer à la Charte Régionale « Objectif Zéro Phyto » proposée par FREDON OCCITANIE et de demander le Label Terre Saine.



6. Le Conseil Municipal approuve à 5 voix POUR, 4 voix CONTRE le projet de charte du Parc Naturel Régional Corbières-Fenouillèdes

7. Questions diverses :

Suite au transfert de compétences de l'eau et l'assainissement, la Communauté de Commune Agly-Fenouillèdes étant en représentation-substitution au SPANC66, le nombre d'élus est identique à celui avant le transfert de compétences, soit un délégué titulaire et un délégué suppléant par commune. A ce titre le Conseil Municipal décide de désigner Monsieur Christian LEMOINE titulaire et Monsieur Christian ALLANIC suppléant.

Monsieur le Maire propose diverses formations en distanciel ou présentiel aux membres du Conseil Municipal.

Le sujet de l'éclairage public est abordé par le Conseil Municipal, une consultation de la population sera prochainement organisée.

Le Conseil Municipal décide d'acheter deux bacs potagers afin d'agrémenter la zone de compostage collectif et de créer un lien entre les administrés intéressés par ce projet et les écoliers.

Le Maire



Christian LEMOINE

**COMPTE-RENDU
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 10 juillet 2020 A 18H00**

Présents : DESTREM Philippe, DELAIRE Philippe, FOUSSAT Philippe, adjoints au Maire, BADIA Jean-Louis, DELAIRE Arielle, ALLANIC Christian

Absents : SAISSI HASSANI Roxane donne pouvoir à Christian LEMOINE,
CHRISTIAENS Thierry donne pouvoir à DESTREM Philippe

Secrétaire : DELAIRE Arielle

Sous la présidence de Christian LEMOINE, Maire.

1. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de proposer la liste suivante comprenant 12 personnes pour constituer la nouvelle commission communale des impôts directs de la commune.

ALLANIC Christian	TRESSERRES Jean Louis
COLL Jean Paul	ESPITALLIER Jacques
BADIA Jean Louis	AUBERT Yves
DELONCA Joselyne	DELAIRE Philippe
BERGES Gérard	VIGNAUD Alain
BERGES Éric	D'AGRO Jean François

2. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2020

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 341 836.61€

Recettes : 341 836.61€

INVESTISSEMENT

Dépenses : 147 391.62€

Recettes : 147 391.62€

3. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'affectation du résultat de l'exercice 2019

4. Question diverse :

Il a été abordé le sujet des horaires d'ouverture du Café Carton durant la pleine saison.



Le Maire

Christian LEMOINE

**COMPTE-RENDU
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2020 A 18H00**

Présents : DESTREM Philippe, DELAIRE Philippe, FOUSSAT Philippe, adjoints au Maire, BADIA Jean-Louis, ALLANIC Christian, SAISSI HASSANI Roxane

Absents : DELAIRE Arielle donne pouvoir à Philippe DELAIRE,
CHRISTIAENS Thierry donne pouvoir à Christian LEMOINE

Secrétaire : DESTREM Philippe

Sous la présidence de Christian LEMOINE, Maire.

1. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité l'augmentation du temps de travail de Madame BARROT Magalie pour sa fonction de secrétaire de Mairie. Passant ainsi de 30/35^{ème} à 35/35^{ème}.
2. Le Conseil Municipal reconduit à l'unanimité le contrat de Madame Gaëlle AUBERT dans ses fonctions d'agent postal et d'agent d'entretien des bâtiments communaux pour 1 an.
3. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer les tarifs des gîtes communaux pour la période 01/11/2020 au 31/10/2021 comme suit :

Gîtes	Moyenne Saison	Haute Saison	Basse Saison	Week-end
Azalée	250,00	320,00	210,00	115,00
Eglantine	240,00	300,00	200,00	105,00
Fougère	400,00	455,00	325,00	175,00
Iris	335,00	390,00	265,00	145,00
Lilas	335,00	390,00	265,00	145,00

4. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de solliciter la Pépinière Départementale pour la mise à disposition de plants et d'arbustes afin d'embellir l'espace du jardin partagé et le boulodrome.
5. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'admission en non-valeurs des titres de recettes pour un montant de 4 732.50€.
6. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le tableau de transfert établi par Mme la Trésorière de Saint Paul de Fenouillet pour la clôture du budget de compétence informatique des écoles du Syndicat Agly-Verdouble. La compétence 1 « Aide aux communes pour l'informatique des écoles » ayant été supprimée par délibération du même syndicat le 18 mai 2018.
7. Le Conseil Municipal, sur demande de la Préfecture, fixe les limites de certaines délégations consenties par le Conseil Municipal à Monsieur le Maire.

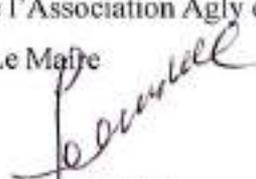


8. Questions diverses :

- Pour rappel, Monsieur le Maire distribue la charte des élus locaux aux membres du Conseil Municipal.
- Monsieur le Maire informe la demande de subvention de la SPA, le Conseil Municipal convient d'attribuer une subvention de 200.00€.
- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la proposition de FREDON OCCITANIE pour le verdissement du village afin de lutter contre le réchauffement des agglomérations. Une aide pourrait être obtenue jusqu'à 5000.00€.
- Il a été évoqué le sujet du cadeau de Noël pour les aînés et agents communaux
- Une nouvelle correspondante Indépendant, intervenant déjà sur la commune de Cassagnes, se propose de couvrir les événements de Caramany, le Conseil Municipal donne son accord.
- Monsieur le Maire propose une journée citoyenne à l'automne pour nettoyer les abords du Lac, bon nombre de volontaires se sont déjà déclarés.
- Un appel à volontariat, parmi les membres du Conseil Municipal, pour aider les agents communaux au nettoyage du petit ruisseau au-dessus de la place de la Mairie et pour effectuer la distribution des sacs de poubelle aux administrés en Mairie.
- Monsieur Philippe DESTREM, 1^{er} adjoint, va contacter le SITV concernant le mauvais fonctionnement du relais TV de Caramany.
- Madame Roxane SAISSI HASSANI, Conseillère Municipale, souhaite s'occuper de mettre en place un Pôle Social dans lequel elle aura un rôle de conseillère auprès des administrés. Une information à la population sera prochainement affichée (Mairie, Poste, etc....). Elle informe aussi qu'il n'y aura pas de distribution de brioche cette année, en raison de la crise sanitaire.
- Monsieur Philippe DELAIRE, 2^{ème} adjoint, distribue un rapport du matériel et de l'état des outils utilisés par les agents techniques de la commune.
- Monsieur Philippe FOUSSAT, 3^{ème} adjoint souligne qu'il serait souhaitable que certaines interventions dans les chemins (ONF, DDTM) soient signalées en Mairie
- Pour réflexion et sensibilisation, Monsieur Philippe DESTREM, 1^{er} adjoint, explique l'importance d'écrire dans le livret de consultation du PLUI. Il aborde aussi le sujet des Echos Caramagnols, du classeur des comptes rendus des rapports de commissions, de la nécessité de la mise en place dans les prochains mois d'une consultation publique sur l'éclairage nocturne du village et de la mise en valeur du lieu du Belvédère. Madame Roxane SAISSI HASSANI, Conseillère Municipale, propose de se rapprocher de l'Association Agly en Tradition.



Le Maire


Christian LÉMOINE



COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 9 DECEMBRE 2020 A 18H00

Présents : DESTREM Philippe, DELAIRE Philippe, FOUSSAT Philippe, adjoints au Maire, BADIA Jean-Louis, DELAIRE Arielle, ALLANIC Christian, SAISSI HASSANI Roxane

Absents : CHRISTIAENS Thierry donne pouvoir à LEMOINE Christian

Secrétaire de séance : SAISSI HASSANI Roxane

Sous la présidence de Christian LEMOINE, Maire.

1. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la convention fixant les conditions de mise à disposition des biens utilisés pour l'exercice des compétences eau potable et assainissement collectif, du transfert des résultats de clôture des budgets eau et assainissement et du reversement d'un éventuel trop-perçu correspondant aux consommations de 2019.
2. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer la durée d'amortissement des subventions d'équipement versées par la commune à 5 ans.
3. Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les décisions modificatives budgétaires qui permettent de modifier les crédits sur les lignes 673 / 678 / 6480 / 739223 / 1641 / 238 / 231 / 681 / 7768 / 198 / 280411 / 208412 / 002 / 023 / 623 / 751 / 752 / 7788 / 001 / 021 / 165
4. Questions diverses :
 - La fermeture de la Perception d'Ille sur Têt, la gestion des comptes de la commune sera transférée à la Perception de Prades à compter du 1 janvier 2021.
 - Monsieur Philippe FOUSSAT signale un problème sur les éclairages de Noël, devant la vétusté de certains, il est évoqué l'étude du renouvellement des décorations pour l'année prochaine.
 - L'ensemble du Conseil Municipal a échangé sur l'éclairage public. Monsieur le Maire indique participer à une étude réalisée par le SIVOM sur l'utilisation de lampes LED. Monsieur Philippe DESTREM évoque avoir avec Monsieur Le Maire fait des recherches sur des éclairages photovoltaïques, l'installation de chaque poteau s'avère très onéreuse. Monsieur Christian ALLANIC va consulter des fournisseurs afin de connaître les diverses possibilités qui pourraient être envisagées. Monsieur Jean Louis BADIA propose de se rapprocher de la commune de Montner, afin de s'informer sur les investissements mis en place dans cette commune sur ce sujet. Il propose également aux élus de se réunir pour travailler sur ce dossier début 2021. Il est évoqué par l'ensemble des élus différentes possibilités pour la mise en place d'une consultation de la population tout en respectant le protocole sanitaire imposé par la crise de la COVID 19.

- Il a été évoqué la distribution des sacs poubelles qui suite à la crise sanitaire n'a pu être effectuée. Des propositions ont été faites par Monsieur Philippe FOUSSAT et Monsieur Le Maire sur la mise en place de cette distribution tout en respectant le protocole sanitaire imposé par la crise de la COVID 19.
- Madame Roxane SAISSI HASSANI souhaite recenser les personnes qui utilise les bios seaux.
- Madame Arielle DELAIRE demande quelles dispositions sont prises pour la distribution du colis des aînés. Monsieur le Maire explique qu'il fera lui-même la distribution directement aux domiciles afin d'éviter à ces personnes de se déplacer. Monsieur le Maire souhaite que cette distribution soit un moment d'échange avec les aînés de la commune, dans le respect des règles sanitaires imposées par la crise de la COVID 19.
- Monsieur Jean Louis BADIA évoque qu'à travers la lecture de divers documents, il en ressort que la rénovation des gîtes communaux peut faire l'objet de subventions. Monsieur Philippe DESTREM explique avoir assisté à plusieurs réunions (Office du Tourisme, Association du développement des Abords du Barrage, PNR, ...) et avec le projet de la base nautique de Caramany, le développement touristique du Fenouillèdes est au cœur des discussions avec une montée en gamme des hébergements touristiques et notamment les gîtes communaux de Caramany. Monsieur le Maire évoque la teneur de la réunion de la commission tourisme de la commune du 12 septembre. Le projet fera l'objet d'une étude plus approfondie.
- Monsieur le Maire demande à Monsieur Philippe DELAIRE de faire un point sur la mise en sécurité du village pour la pose de rampes et la consolidation du rocher à certains endroits. Ces investissements pris dans leurs globalités pourraient faire l'objet d'une demande de subvention.
- Monsieur Philippe FOUSSAT évoque le problème de la prolifération des mousses dans les rues du village. Monsieur Philippe DESTREM explique avoir posé la question de l'élimination de ces mousses lors de l'entretien pour l'obtention du Label Zéro Phyto / Terre Saine. Ne pouvant plus utiliser de produits chimiques, les seules pistes évoquées sont le nettoyage haute pression sachant que l'eau dans les zones d'ombres réactivera le processus de sortie des mousses, la deuxième possibilité évoquée serait de brûler les mousses avec un appareil thermique. Il est convenu que Placide fera des essais.
- Monsieur Philippe DESTREM rappelle qu'un cahier du PLUI est mis à disposition pour inscrire des remarques, il est important que chacun participe à cette consultation.
- Madame Roxane SAISSI HASSANI explique qu'une solution est toujours à l'étude concernant le stationnement sur la place du Château.



Le Maire

Christian Lemoine
Christian LEMOINE